



Atelier Langue des Signes Française

- Un formateur certifié B2.
- Une formation intégrée à l'emploi du temps de l'élève.
- 12 élèves maximum par groupe.

- Un apprentissage des bases de la langue des signes françaises.
- Une progression vers une aisance gestuelle afin de s'adapter à la communication des personnes sourdes et malentendantes.
- Une acquisition de la culture sourde.
- Un renforcement de la diversité culturelle.

- Une possible présentation de la discipline aux épreuves du baccalauréat.
- Un atout pour l'enseignement supérieur et le marché de l'emploi.
- Un accès à la communication avec une personne sourde ou malentendante.

La langue des signes française est un langage visuel et gestuel utilisé par les personnes sourdes et malentendantes.

La langue des signes française est un droit pour tous. Aussi nous souhaitons qu'elle soit synonyme de partage. Nous proposons à nos élèves de l'apprendre afin de pouvoir entrer en communication avec les personnes sourdes et malentendantes. Cela fait partie de nos missions dans l'Ensemble Scolaire St Thomas d'Aquin.

Nous proposons désormais cet apprentissage sous forme d'atelier encadré par un formateur diplômé.

Depuis 2005, la langue des signes française est désormais reconnue comme une langue de la République donc langue vivante évaluable au baccalauréat (loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées).



Remarque : La participation à cet atelier est soumise à contribution financière calculée au plus juste, dans l'attente de décision rectorale.

CREASERVICES.02.33.65.16.64 - © OGECS-STTHOMAS-DAQUIN - addbestock.com - Ne pas jeter sur la voie publique.